



Restitution du véhicule et compensation avantage en nature

Par Visiteur

Précédemment responsable salons et chargée de communication , j occupe depuis un an , un poste d'acheteur prestation biens et services . Un véhicule de fonction etait négocié sur ce poste de communication . je devais restitué le véhicule fin 12/08 .

Une proposition m'a été faite en 11/08 de compensation a la hauteur de mon avantage en nature et un prêt pour l'acquisition d'un nouveau véhicule . puis pas de formalisation et maintenant on me propose de restituer le véhicule en fin mars , mais sans compensation , qu'en pensez vous ?

Par Visiteur

Bonjour madame,

Déterminez vous une preuve de la proposition de votre employeur de vous verser la compensation ainsi que le prêt?

Quelles sont les raisons invoquées par votre employeur pour ne pas donner suite à sa première proposition?

Bien cordialement.